

Histoire et économie politique des zones difficiles en Méditerranée

Omar BESSAOUD (IAMM) & Jean-Paul CHASSANY (INRA)

L'analyse historique montre que la notion de zone difficile est contingente et historiquement datée, dépendante des nécessités des populations locales, du niveau technologique de ces populations des volontés politiques et du contexte international dans lequel les Etats sont insérés. Les théories mises en avant pour expliquer les évolutions observées et prévoir l'avenir tentent de prendre en compte ces aspects même si les débats restent vifs. Enfin les politiques mises en place visent à permettre à ces zones de s'intégrer dans le développement économique global intégrant des exigences de durabilité et prenant en compte le processus de mondialisation qui caractérise plus que jamais notre époque.

1. Histoire

Avec Braudel, nous avons appris que, d'une part, que les milieux ruraux et les campagnes méditerranéennes sont des lieux marqués par une grande diversité des situations, -diversité dans l'espace donc - et d'autre part, que sur la longue durée, ces milieux sont aussi caractérisés par des changements. Si les historiens de la vie paysanne ont eu tendance à « *imaginer des situations immobiles dans le temps, [et] éminemment répétitives* » pour les campagnes, que de choses, que de réalités note l'historien des Annales, n'ont cessé de changer, perceptible à une échelle locale d'abord, puis sur la longue durée à une échelle globale³¹.

Immobilités et ruptures en méditerranée du Nord

Dans l'Europe des XVII^e,-XVIII^e siècles, « *autant que les rapports seigneurs-paysans, ces ruptures surgissent de la coexistence entre ville et campagne, qui, en développant l'économie de marché, bouscule l'équilibre rural* ». Ainsi, comme le signale Braudel, « *toute longue durée un jour se brise un jour ou l'autre, jamais d'un seul coup, jamais dans sa totalité, mais des cassures interviennent* ». Il y a fissures, des usures, des ruptures, des retournements. Au sein cette Europe préindustrielle, il y a certes des zones agricoles et rurales en avance qui préfigurent l'avenir capitaliste. Mais, les zones en retard ou stagnantes l'emportent. Le monde agricole, le monde paysan reste assez loin du capitalisme, de ses exigences, de son ordre et de ses progrès. Le Sud de l'Italie, la Sicile, le sud de l'Espagne et la Grèce sont en retard, sont des régions stagnantes ou d'évolution lente où les contraintes physiques et climatiques ont toujours entraîné une faible productivité du travail agricole.

Revenons sur les évolutions de l'Europe et plus précisément sur la crise de l'agriculture à la fin du 18^e siècle. L'Europe dans l'Ancien régime est dominée dans les campagnes par une paysannerie au nombre impressionnant et des sols aux faibles rendements, signes d'une trop faible productivité, où la pauvreté et la disette persistent. Historiquement parlant, l'agriculture subit une série de contraintes naturelles, de calamités qui perturbent en permanence les équilibres alimentaires des populations du Moyen-Âge au XVIII^e siècle. Disettes et famines qui jalonnent ces siècles témoignent des difficultés à assurer l'alimentation de base : Braudel rappelle que pour la France « *pays privilégié s'il en fut* » on ne relève pas moins de 10 famines généralisées au X^e siècle, 26 au XI^e siècle, 2 au XII^e siècle...11 au XVII^e siècle et pas moins de 16 au XVIII^e siècle...sans compter les famines locales. Il fallut attendre l'introduction de cultures nouvelles (maïs et pomme de terre) et les effets de la révolution agricole pour endiguer ces fléaux ».

Mais partout les paysans ont survécu, nous dit-il. Ils sont parvenus à se débrouiller, grâce à cent métiers supplétifs : ceux de l'artisanat (textile essentiellement, dans chaque famille), ceux de cette « *industrie* » véritable qu'est la viticulture, ceux du voiturage ». On a souvent dit que l'agriculture était la plus grande industrie de l'Europe préindustrielle, mais c'est une industrie sans fin en difficulté.

L'initiative des changements vient tantôt de l'intérieur du système, tantôt de l'extérieur. Nouvelles méthodes d'organisation, nouvelles cultures, techniques innovantes bouleversent les modes d'exploitation des terres. Mais il y a aussi le développement des marchés, la circulation de l'argent, le

³¹ Braudel, F (1979). « Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XV^eme-XVIII^eme siècle ». Ed. A. Colin- -T2p 222 - Paris

rattachement à l'économie générale. « *C'est à la demande d'un marché extérieur profitable que les hommes d'affaires génois au XV^{ème} siècle, installent la culture de la canne à sucre et le moulin à sucre (trapeto) en Sicile ; que les négociants de Toulouse, au XVI^{ème} siècle, suscitent dans leur région les cultures industrielles de pastel ; que les vignobles du Bordelais ou de Bourgogne se développent au siècle suivant en assez grosses propriétés, au bénéfice des présidents et conseillers des parlements de Bordeaux et de Dijon* » (Braudel).

Les évolutions sociales, la transformation des rapports ville-campagne et l'intrusion de l'économie de marché a été souvent à l'origine des ruptures et des changements qui ont transformé certaines zones rurales de l'espace méditerranéen. Combien de régions naturelles difficiles ont connu une croissance et un développement agricole significatif grâce à la pénétration de l'économie monétaire, aux contacts commerciaux noués par les villes dont elles dépendaient. Braudel note que l'Italie est travaillée au XVI^{ème} siècle par d'intenses entreprises de bonifications où les capitalistes génois, florentins et vénitiens investissent des sommes énormes pour gagner des terres sur l'eau des rivières, des lagunes, des marais, sur les forêts et les landes » et « tout ce lent travail ne cesse de tourmenter l'Europe, de la condamner à des efforts surhumains et qui très souvent, s'accomplissent au détriment de la vie paysanne ».

Ainsi, en est-il de la ville d'Amalfi en Italie. La pauvreté même de ses sols ingrats condamna la petite agglomération à se lancer dans les entreprises maritimes et la diversification nécessaire des ses activités économiques. Ce site étroit pris entre la montagne et la mer, au contact du commerce avec les pays d'Islam connus entre l'IX^{ème} et le XIII^{ème} siècle, voit ses paysages agricoles transformés par le développement des châtaigniers, de l'olivier, des agrumes et des moulins. Nombre de sites littoraux méditerranéens – pris entre la mer et des montagnes abruptes ressemblent encore aujourd'hui à Amalfi. Venise au XV^{ème}-XVI^{ème} siècle – toujours par la position maritime qu'elle occupa à cette époque- investit aussi dans l'agriculture et l'arrière pays, où des sols cultivables ont été gagnés en asséchant les bas-fonds par des travaux hydrauliques, des canaux et écluses. Ces bonifications se sont réalisées avec la collaboration de l'Etat et la participation des communautés villageoises. On y a cultivé du blé, du riz, des mûriers, du chanvre, et l'on a fait travailler les paysans avec les capitaux apportés de l'extérieur. Les travaux d'irrigation réalisés en Lombardie au cours du XVI^{ème} siècle ont été d'une importance considérable, tout comme les travaux de création de polders aux Pays-Bas.

Combien de sites aux ressources naturelles limitées (Gênes, Venise sans vrais territoires agricoles), aux arrières pays ingrats mettront à profit leurs positions, leurs activités et le génie de leurs populations au service du commerce et de l'industrie attirant ainsi les richesses et investissant une partie de leurs profits dans le foncier, la production agricole et transformant ainsi des zones aux conditions difficiles en zones de prospérité (arrières pays de Venise, de Gênes mais aussi de bourgs des côtes de Sicile, de Calabre ou de Sardaigne, des côtes de Provence, de Catalogne ou de l'Algarve au Portugal).

Jusqu'au XIX^{ème} siècle l'évolution du monde agricole est lente et ne réalise que très peu de progrès. Tant que les prix restent élevés, le transfert sur les consommateurs de la dépression permet au système de continuer à fonctionner, et cela durera jusqu'au milieu sinon au dernier quart du 19^{ème} siècle. Le rendement des blés tourne autour de 5-6 quintaux à l'ha au XVIII^{ème} siècle, il dépasse les 7 quintaux en Hollande ou en Angleterre. La révolution agricole mettra un bon siècle après 1750 pour diffuser en France. Les régions riches en bétail et pauvres en blé contrastent avec les régions riches en blé et pauvres en bétail. Les pays d'élevage sont considérés par les agronomes du passé comme des régions retardataires. La révolution fourragère –composante essentielle de la révolution agricole du XVIII^{ème} - qui va s'opérer en Europe bouleversera cette vision technique. Elle fera des régions considérées comme difficiles des zones de progrès ; favorisant des retournements historiques en faveur des zones humides, des régions du Nord de l'Europe. La révolution industrielle et le développement du capitalisme ne seront pas un hasard historique, étranger à cette révolution qui transformera le paysage naturel mais aussi socio-économique de zones autrefois difficiles.

Aussi pouvons nous affirmer, au regard de la perspective historique, qu'il n'y pas de déterminisme et de fatalité naturelle qui condamnent de façon irréversible les territoires agricoles ou les zones difficile.

Les contextes économiques, sociaux, l'état des techniques disponibles, les relations économiques et commerciales, les progrès ou retards dans les rapports monétaires et les articulations existantes entre l'agriculture et les autres secteurs de l'activité économique influencent le sort des régions et leurs évolutions.

Sous la poussée de la démographie, le XVI^{ème} siècle marque un temps de reconquête des friches tandis que les cultures progressent au détriment des espaces humides, des pâtures et des forêts. L'un des exemples emblématiques est celui de la Hollande même s'il n'est pas méditerranéen.

Le paradoxe et/ou le miracle hollandais

Les Provinces-Unis (Hollande) ne sont qu'un étroit territoire ; « un très petit pays – pas plus que le royaume de Galice – expliquait un ambassadeur de Louis XIV, occupé du côté de la mer par des dunes stériles, sujet...de fréquentes inondations, et propre seulement pour les pâturages qui font l'unique richesse du pays ; ce qui croît de blé et d'autres grains n'est pas suffisant pour nourrir la centième partie de ses habitants » pas même ironise Defoe « pour ses coqs et ses poules » (Braudel T3)

« La moitié de ce pays est en eau, ou en terres qui ne peuvent rien produire, et il n'y a guère qu'un quart de cultivé tous les ans ; aussi plusieurs écrivains assurent que la récolte du pays suffit à peine au quart de la consommation qui s'y fait »

La Hollande est un pays ingrat. C'est une terre flottante sur l'eau et une prairie inondée les trois quarts de l'année. «Les formules ne manquent pas et Fernand Braudel multiplie les citations d'historiens, de chroniqueurs de voyages, d'économistes de passage...

Les prouesses de l'agriculture : « Pourtant les Provinces-Unis ont un sol, des villages, des fermiers... Vu le peu d'espace disponible, élevage et agriculture sont condamnés à miser sur la productivité. Les bêtes sont mieux nourris qu'ailleurs. Les vaches donnent juste qu'à trois seaux de lait par jour. L'agriculture tourne au jardinage, invente des modes savants de rotation de cultures, obtient grâce aux engrais, y compris les ordures utilisables des villes, de meilleurs rendements qu'ailleurs. Le progrès est assez net, dès 1570, pour jouer un rôle dans les premiers démarrages de l'économie du pays. C'est ce qui fait dire à un auteur (Jean de Vries) que le capitalisme pousse en Hollande à partir de son sol. Puisque de toute façon les grains pour la moitié au moins de la consommation doivent s'importer, l'agriculture néerlandaise s'oriente vers les cultures les plus rémunératrices : le lin, le chanvre, le colza, le houblon, le tabac, les plantes tinctoriales. Au contact des villes, les campagnes ne tardent pas à commercialiser, à s'urbaniser en quelque sorte et à vivre comme les villes d'apports extérieurs. Dans la mesure où ils cèdent à l'attrait de cultures industrielles (teinture de leur drap qui concurrence le drap anglais puis que dans ce domaine il y a une avance technique des hollandais), les paysans s'adressent au marché pour leur nourriture comme pour leurs achats de bois et de tourbe. Les voilà sortis de leur isolement. Les gros villages deviennent des points de rassemblement, avec parfois leurs marchés et leurs foires. De leur côté les marchands s'adressent souvent directement au producteur ». Il y a développement d'une richesse rurale que Braudel décrit dans son ouvrage.

La révolution agricole et le grand chambardement des espaces ruraux au XX^{ème} siècle

Au XX^{ème} siècle, sous l'influence de l'industrie, l'agriculture est devenue, en employant la formule de Kautsky, « la plus révolutionnaire des formes d'exploitation »³².

La division du travail à l'intérieur d'une même exploitation aussi bien qu'entre les exploitations et la diversité des cultures et des techniques conduisent à un perfectionnement, des instruments et outils, des semences et des races animales, des ouvriers, mais aussi nécessairement accroît la dépendance vis-à-vis du commerce et de l'industrie. Il faut noter le rôle considérable que jouèrent l'enseignement et la formation dans le développement du capitalisme agraire. L'agriculture qui

³² Kaustky K., (1900). La question agraire. Viard et Brière. Paris Réédition Maspéro (1978)

tâtonne depuis la parution du traité d'Ollivier de Serres (*Le théâtre de l'agriculture et mesnage des champs*) devient une science. La terre est un capital très fragile, sa fertilité se détruit d'année en année, d'où des assolements qui se multiplient et la proportion des labours et les engrais (en quantités insuffisantes) à utiliser, d'où également le nombre de travailleurs retenus dans les travaux des champs. Multiplication des machines pour améliorer la productivité du travail et abaisser les coûts de production mais aussi accroissement du travail salarié (main d'œuvre excédentaire issu des petites exploitations). La concentration et le morcellement des terres se conjuguent. Des réformes foncières produisent des formes modernes de production (réforme du régime des successions, transfert quasi gratuit au profit de la famille et de l'aîné). On n'oublie pas le rôle des infrastructures de base dans les évolutions. Aide aux mouvements de population, à l'introduction du progrès et du marché. Les prix agricoles augmentent plus vite que ceux de l'industrie, ce qui fait dire à Kaustky que « la prospérité de l'agriculture est née de la misère croissante du prolétariat ». Il faut évoquer aussi, la révolution que constituent les moyens de transport : « la diminution des frais de transport induits et l'approvisionnement des villes dont la demande augmente accroissent de fait la rente foncière des exploitations les mieux situées. Le développement du commerce avec le nouveau monde favorisa l'entrée de céréales étrangères dans des pays comme la France ou l'Italie et incitèrent à des reconversions vers d'autres cultures et d'autres systèmes de production (viticulture, arboriculture et maraîchage).

Dans les pays développés entre 1850 et 1950 le taux de croissance de la productivité industrielle a été de 1,8 à 2% alors que celui de l'agriculture a été de 1,1 à 1,3%. En revanche, entre 1950 et 1990, si la productivité industrielle a atteint 3,4 à 3,6%, la productivité agricole a été de 5,4 à 5,6%. La productivité agricole a commencé à augmenter dès les années 1930, celle de l'Europe après 1950. Ces gains de la productivité dans le secteur agricole ont été aussi importants au cours de ces 50 dernières années que durant les 9 siècles qui les ont précédés. (Bairoch, 1994)³³

1.2 Les zones difficiles du Maghreb confrontées à l'histoire

Si la période antique pré-romaine reste caractérisée par la primauté de l'élevage sur les cultures, la période romaine introduira une spécialisation de certains territoires agricoles (essentiellement blé pour l'approvisionnement de Rome, accessoirement oléiculture et production de vin) contribuant à une disparité régionale (entre l'est riche et l'ouest plus arriéré), la période arabe inaugura un essor urbain qui a participé à la structuration de l'agriculture et des campagnes au Maghreb.

1.2.1 Les zones prospères d'hier, les zones difficiles d'aujourd'hui

Au Maghreb, la semi aridité, perçue comme un handicap aujourd'hui, était un avantage dans le cadre de sociétés traditionnelles. A une époque sans routes, les vastes espaces ouverts, où la règle est la propriété collective, tribo-communautaire, permettaient facilement la circulation. La végétation souvent claire et basse était facile à défricher. Les sols, légers et fertiles étaient faciles à labourer avec un araire en bois. Ces terroirs convenaient bien mieux que ceux du tell forestier à une société ne disposant que d'une technologie rudimentaire : des façons culturales simples permettaient d'obtenir des rendements immédiats. C'est ce fait qui explique la richesse de vie dans les hautes plaines sèches aux époques anciennes. Le renversement de tendance au profit de régions plus humides et forestières ne s'est faite que tardivement avec les temps modernes et des outils plus perfectionnés. Symbole précurseur sans doute de cette tendance, la capitale Hammadite, localisée au sud-est de l'Algérie, est passée au XIX^{ème} siècle de Qalâa (Hodna) à Béjaïa (littoral) (Côte, M ; 1996)³⁴.

Il suffit de relire les textes des géographes arabes d'El Békri³⁵ ou d'Al Idrissi³⁶ pour se faire une idée de ce que furent certaines régions sèches que l'on pourrait qualifier aujourd'hui de zones difficiles. Al-Idrissi dresse la même description que son prédécesseur El-Békri pour la région de

³³ Bairoch P., (1994) « Mythes et paradoxes de l'histoire économique » .

³⁴ Côte, M. (1996) « L'Algérie » Masson. A, Colin

³⁵ Abou-Obeid-El-Bekri (mort en 1094)- *Description de l'Afrique septentrionale* (écrit en 1068), édition revue et corrigée, A. Maisonneuve Paris 1965, traduction de M.G De Slane, reproduction de l'édition de 1911-1913, Alger-

³⁶ Al-Idrissi (1099 -1160)-“ *Le maghrib au XII^{ème} siècle de l'hégire- Nuzhat-al-Mushtaq* ” (écrit sur une période de 15 ans et achevé en 1154) traduction de M. Hadj Sadok OPU. Alger. 1983

Tihert-Tiaret, siège de la première dynastie musulmane installée dans la « Berbérie » de l'époque, la dynastie des Rostomides d'où est issue la population du M'zab installée aujourd'hui à Ghardaïa. *La région de Tihert-Tiaret, localisée dans le sud des hautes plaines oranaises, était peuplée, écrit-il, « de groupes berbères qui tenaient des boutiques dans des sùqs achalandés. Sur son territoire, il y avait des exploitations agricoles et de nombreuses fermes. On y élevait les meilleurs chevaux et bêtes de somme, beaucoup de bovins et d'ovins. Miel, beurre salé et tous les produits agricoles étaient en abondance. Des eaux vives coulant à flots et des sources alimentaient la plupart des maisons pour les usages domestiques, grâce à quoi les habitants entretenaient des jardins et des arbres qui produisaient toutes sortes de fruits. En somme Tahert est dans un site excellent ».* p 101 *Biskera – porte du sud algérien- est un « grand centre de population...entouré de champs cultivés, de dattiers et d'arbres fruitiers ».* *Jijel, sur le littoral est de l'Algérie actuelle, est remplie d'arbres et de sources d'eau, et a pour habitants plusieurs fractions de la grande tribu des Ketama et d'autres peuplades. On y voit beaucoup de champs cultivés et de riches pâturages. La ville de Mostaghanem, située dans le voisinage de la mer et à deux journées de Calâ Deloul, est entourée d'une muraille et possède plusieurs sources, jardins et moulins à eau. Le coton que l'on sème dans le territoire de cette ville fournit de beaux produits. Al-Idrissi note pour Oran, ville de l'ouest algérien, qu'elle assurait la « plus grande partie de l'approvisionnement de l'Andalousie... L'eau potable des habitants de Wahran est fournie par une rivière qui vient de l'intérieur des terres et qui arrose des vergers et des jardins. On trouve à Wahran des fruits à profusion; les habitants vivent dans la prospérité. Le miel, le beurre salé et le beurre frais, la viande de boeuf et de mouton y sont à bon marché. Les navires d'Andalousie y viennent souvent.»* Al-Idrissi décrit la *Qal'a des Banî Hammad*, située en zone aride, comme « une des villes qui ont le plus vaste territoire, une des plus peuplées, des plus riches et des mieux dotées de palais, de maisons et de terres fertiles. Son blé est à bas prix; sa viande est excellente et grasse ».

Nous aurions du mal à reconnaître ces zones, pour la plupart d'entre elles situées dans les zones arides ou semi-arides, aux conditions agro-climatiques difficiles, et qui auront du reste peu attiré – à l'exception de l'arrière pays d'Oran ou de Mostaganem- le colonat français.

Un détour historique rappelant le développement paysan au cours des premiers siècles de l'Islam au Maghreb nous paraît utile, pour éclairer l'état de la ruralité et de l'agriculture.

1.2.2 La conquête arabe : essor urbain et développement paysan

La conquête arabe du Maghreb se traduira par des changements significatifs pour les agricultures locales. La conquête arabe et l'essor de la civilisation islamique favorisent, en premier lieu, l'insertion de la Berbérie dans les courants d'échanges avec la Méditerranée, l'Orient arabe et l'Afrique au sud du Sahara³⁷. Entre les VIII^{ème} et XI^{ème} siècle, nous assistons également à un essor démographique, au développement de moyens de circulation à l'intérieur des terres (hautes plaines) et à la création de villes et/ou à la réactivation d'anciens sites urbains. Un nouveau type de villes émerge (différent de l'agglomération rurale ou villageoise de type berbère ou des cités romaines), avec ses fortifications, ses *sùqs*, ses industries, ses quartiers séparés, ses mosquées, sa banlieue agricole (le *Fahç*). La sédentarisation des populations nomades au cours de la période d'essor des dynasties qui se succèdent favorise la reprise de l'activité économique. Ibn-Khaldoun note dans la *Mûqaddima*³⁸ que « *le ton est*

37 Lombard, M (1971) « L'Islam dans sa première grandeur (VIII^{ème}- XI^{ème} siècle) ». Ed. Flammarion, 280 p

38 Ibn-Khaldûn, tente au XIV^{ème} dans la *Mûqaddima* (Ibn-Khaldun, 1978, « *El-Muqaddima. Discours sur l'histoire universelle* » Sindbad) d'analyser en utilisant le concept-clé de civilisation (*ûmran*), les facteurs qui sont au principe des phases d'essor ou de déclin des dynasties au Maghreb. Il existe, selon Ibn-Khaldoun, deux types de civilisation qui vont s'affronter au Maghreb: la civilisation urbaine (*hadari*) caractérisée par un genre de vie sédentaire et la civilisation rurale (*badawi*) avec un genre de vie nomade. Le mouvement historique est marqué par le nécessaire passage de la vie nomade-rurale à la vie sédentaire. Autrement dit, la sédentarité est le but de la civilisation et c'est le jeu du couple nomade-sédentaire qui est à la base de la dynamique historique, économique et sociale dans les sociétés maghrébines du Moyen-âge. A une phase de déclin, succède une phase de reprise économique et de requalification du territoire dominé par une nouvelle dynastie d'origine nomade. Cette phase est caractérisée par la stabilité démographique, la croissance urbaine, la reprise de l'activité économique, la diversification et le perfectionnement des métiers. Le ton est donné par la demande de l'élite aristocratique et par les commandes de l'Etat pour édifier la ville, construire les mosquées et les médersas (institutions scolaires). *L'augmentation de la consommation dans les villes exerce ainsi un effet d'entraînement sur le secteur de l'agriculture.* Le raffinement des mœurs et une alimentation plus riche autorisent un processus de diversification de la production agricole.

La troisième phase de la dynastie est caractérisée par des conflits internes et externes qui pèseront sur l'accroissement des dépenses militaires, ce qui a pour effet d'entraîner une hausse des impôts et des taxes payés par les paysans et les artisans. La baisse des commandes d'Etat et de la consommation entraînent, par ailleurs, le ralentissement des activités économiques.

donné par la demande de l'élite aristocratique et par les commandes de l'Etat pour édifier la ville, construire les mosquées et les médersas » (institutions scolaires). Il ajoute que l'augmentation de la consommation dans les villes exerce un effet d'entraînement sur le secteur de l'agriculture, car, note-il « le raffinement des mœurs et une alimentation plus riche autorisent un processus de diversification de la production agricole ».

Le développement des échanges, l'essor démographique et la civilisation citadine, pour employer une catégorie khaldounienne, exerceront ainsi un impact sur les campagnes environnantes.

La ville et les sites urbains vont tracer les contours de nouveaux espaces agricoles, ceux des plaines péri-urbaines (*le fahç*) et des zones de montagne cultivées intensivement, employant des techniques de mise en valeur plus élaborées (puits et machines hydrauliques), consacrant des modes de faire valoir et de propriété (le melk) qui marqueront les structures agraires du Maghreb jusqu'à nos jours. La prospérité économique et commerciale de ces villes et des agglomérations villageoises était principalement fondée sur les ressources tirées des domaines fonciers, de l'aménagement des terroirs et de la production agricole de l'arrière pays. Les mouvements démographiques, l'arrivée de populations venues d'Orient ou d'Andalousie et les échanges commerciaux accompagnèrent les progrès techniques dans les agricultures maghrébines.

1.2.3 Les formes sociales d'exploitation des sols

Largement réalisée au X-XI^{ème} siècle, c'est au XV^{ème} siècle que tend à se stabiliser, à des exceptions près au Maghreb, la répartition spatiale des deux formes prédominantes d'exploitation du sol. Dans les plaines s'installent des semi-nomades qui associent plus ou moins étroitement les cultures des céréales et les déplacements de troupeaux. Par contre, d'importantes fractions des massifs montagneux, étaient le siège d'une polyculture et d'une arboriculture paysanne. Pour les populations maghrébines de la période pré-coloniale, l'opposition Tell-Sahara jouait pleinement : tout le littoral et sublittoral, toute la région non-tabulaire, y compris les secteurs peu arrosés dont le Tell ; toutes les plaines sèches de l'intérieur, les steppes et les chaînons atlassiques qui les bordent au Sud, sont *çah'ra*. Cette nette délimitation sépare grossièrement les régions qui reçoivent, pendant toute l'année agricole, d'octobre à mai, plus de 300 à 350 mm de précipitations et portent un sol agricole, de celles qui ne les reçoivent pas et ne les portent pas, consacrant l'essentiel des activités à l'élevage extensif.

Deux autres formes d'agriculture, intensives dans leur pratique et techniquement plus performantes, s'organisent dans des espaces très différents : une agriculture riche et dotée de ressources en sol et en eau favorable dans la périphérie des villes (souvent anciens sièges de cités dynastiques), et une agriculture oasisienne fondée sur des techniques perfectionnées d'exploitation des eaux couplées à une gestion sociale ingénieuse.

*La répartition spatiale des formes d'exploitation du sol entre les populations sédentaires (des plaines et vallées intérieures proches des villes et des hameaux fortifiés, des villages de montagne, sièges d'une polyculture et d'une arboriculture paysannes) et les populations nomades et semi-nomades (qui associent plus ou moins étroitement la culture des céréales et les déplacements de troupeaux) se modifiera selon les époques*³⁹. Les phases de prospérité ou de déclin sont liées aux aléas climatiques mais aussi aux troubles politiques internes qui secouent les territoires. El-Idrisi (XII^{ème} siècle) notait par exemple, que la région de Kâlaa (sud-est de Mostaghanem), qui disposait d'un *fahç* cultivé intensivement, était devenu « déserte et inculte, la crainte (inspirée par les attaques des tribus voisines) ayant fait fuir tous les habitants »⁴⁰. Les avancés et les reculs de l'une ou l'autre des formes d'exploitation et d'occupation des sols sont soumis à ces phénomènes politiques mais aussi à

Au terme de cette évolution, nous assistons à la clôture du cycle historique d'un Etat et dans le même temps, au commencement d'un autre cycle dirigé par une autre tribu nomade.

³⁹ Marc Côte note dans son ouvrage « L'Algérie », que l'utilisation des complémentarités constitue l'un des fondements les plus sûrs des sociétés maghrébines : « Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire pré-coloniale, il semble que le territoire algérien présente deux types d'organisation dont plus d'un trait influence encore les structures actuelles. Schématiquement, il juxtapose une société paysanne et une société agro-pastorale, dualisme qu'il partage avec nombre de pays méditerranéens ». Côte, M. « L'Algérie » Masson, A, Colin (1996), p 50

⁴⁰ El-Idrisi, opus cité , p 143.

l'isolement économique ou commercial qui va en découler. Ibn Khaldoun avait déjà noté " *le recul de l'agriculture*" en son temps où il y voyait un aspect essentiel de la décadence du Maghreb⁴¹.

Durant la période ottomane, nous retrouvons les contours de territoires agricoles façonnés au cours des précédentes périodes, mais avec cependant des changements qui affectaient essentiellement, d'une part, les modes d'appropriation des terres agricoles, et d'autre part la pression fiscale dans les campagnes (qui s'accroît avec l'épuisement de la course en méditerranée).

La colonisation française opérera toutefois les ruptures les plus brutales à la fois dans les formes d'organisation des espaces agricoles et les formes d'appropriation des terres.

1.2.4 La rupture des complémentarités et la permanence des disparités

La mise en valeur des terres par la colonisation va, en effet, introduire des disparités économiques, sociales et géographiques inédites au Maghreb. Le processus est suffisamment connu pour être décrit. En Algérie, d'est en ouest, la décroissance de l'intensité agricole est régulière, et le secteur de l'agriculture sera durablement marqué par un dualisme agraire qui oppose une agriculture moderne (coloniale) et une agriculture traditionnelle. L'agriculture coloniale occupe principalement les zones littorales et sublittorales, tandis que l'agriculture traditionnelle occupe les montagnes et les hautes plaines sèches moins fertiles⁴².

Il s'agit d'une distinction économique qui se caractérise par des modes d'exploitation, de production et des débouchés différents entre les deux secteurs. A la veille des indépendances, plus d'une exploitation traditionnelle sur deux en Algérie, mais sans doute aussi au Maroc et en Tunisie, utilise de vieux procédés techniques de travaux du sol, la charrue en bois traînée par un cheptel léger. En outre ce secteur ne connaît pas les pratiques culturales modernes, engrais, assolements, et la faiblesse de ses revenus lui interdit d'en prélever pour l'investissement. La différence essentielle tient à l'exiguïté des structures agraires. Plus de 70 % des fellahs ont moins de 10 ha. Mais cette distinction économique fondamentale s'inscrit géographiquement, humainement et dans des conditions bien précises d'occupation des sols. Enfin, la nouvelle répartition des terres encouragée par la colonisation a abouti à la création d'un immense prolétariat agricole dont les conditions de vie sont difficiles et précaires, la forte natalité moderne contribuant à cette disparité en surpeuplant les reliefs.

2. Économie politique des zones difficiles :

Les inégalités dans le développement de l'agriculture par rapport à l'industrie et aux autres branches de l'économie, et dans les fertilités des terres ainsi que dans les dotations naturelles des facteurs comme sources de rentes agricoles.

2.1 Inégalité dans les fertilités et le développement agricole : sources des rentes agricoles

L'hypothèse d'une basse composition technique du capital – avec un rapport entre le travail vivant et le travail mort cristallisé dans les machines et le capital fixe – est à la base de l'explication de l'excédent de valeur cristallisé dans les biens-marchandises agricoles sur leur prix de production. A ce niveau, rappelons que c'est le développement relatif de l'agriculture par rapport à l'industrie qui décide de l'importance, ou de l'existence même de cet écart entre valeur et prix de production et qui est à la base de la formation de la rente foncière⁴³.

⁴¹ Ibn Khaldoun in El Muquaddina t2, « *Le Maghreb, bien qu'inférieure autrefois, à cet égard à l'Ifrikya, n'était pas un pays pauvre... Aujourd'hui, c'est presque partout un désert, sauf sur le littoral et les collines voisines.* »

⁴² H Isnard notait par exemple que « *la colonisation agricole a créé en Algérie des disparités régionales lourdes de conséquences politiques, économiques et sociales. A simplifier les choses, on pourrait dire que l'Est constitue une réserve indigène et l'Ouest une province européenne. Il y a une juxtaposition plus qu'une intégration entre agriculture musulmane et agriculture coloniale : chacune a son domaine géographique.* Isnard, H 1960 -Revue Méditerranée n° 2, 3 et 4. « Structures de l'agriculture musulmane en Algérie à la veille de l'insurrection ».

⁴³ Parmi les causes de formation des rentes, il y a « les causes générales » qui relèvent des différences de fertilité des sols et de la situation des terrains agricoles. La seule condition de la formation de la rente différentielle de type 1 (qui relève de l'état de fertilité naturelle des terres) « est l'inégale fertilité des terres ». Mais il y a aussi : « 1. La répartition des impôts qui peut avoir un effet uniforme ou non, 2. Les inégalités provenant d'un développement différent de l'agriculture dans les diverses parties d'un pays, 3. L'inégalité qui préside à la répartition du capital entre les fermiers » p 594 livre 3, éditions sociales. *La réalisation de la rente absolue*, autrement dit la capacité à s'approprier l'excédent de valeur (sur le prix de production), dépendra des rapports de force entre propriétaires et locataires de terre, du poids des propriétaires fonciers dans la structure du pouvoir, des législations foncières édictées par les Etats.

Toutes les approches ricardiennes et marxiennes fondent également les formations de la rente agricole sur des différences de fertilité naturelles et/ou économiques des facteurs naturels⁴⁴.

Dans l'agriculture ce sont les coûts de production sur le terrain le moins fertile qui déterminent les prix à la production. La rente foncière s'accroît avec l'accroissement de la population.

Le montant des rentes s'accroît avec le progrès social/ « le montant de la rente foncière (et avec elle, la valeur du sol) se développe avec le progrès social... Plus précisément, la rente, donc la valeur du sol, pour nous en tenir à la rente agricole proprement dite se développe en même temps que le marché des produits agricoles, partant, avec l'accroissement de la population non paysanne, avec ses besoins et sa demande de moyens de subsistance et de matières premières. En d'autres termes, la limitation de la terre fait que le prix des produits agricoles – le prix du blé pour Ricardo – est déterminé par les conditions de production d'un terrain de qualité inférieure... et le fermier qui exploite un terrain de qualité supérieure obtient un profit supplémentaire qui constitue la rente. Il y a également les différences dans les situations et l'éloignement des marchés qui contribuent à ces hausses de la rente. Le passage à un sol moins fertile prouve par ailleurs que l'agriculture est devenue plus productive, que le sol moins fertile peut devenir productif sous la pression de la demande des marchés des produits.

Néanmoins la difficulté de produire ne résulte pas que des conditions naturelles. D'autres conditions économiques, techniques, sociales, commerciales, historiques interviennent.

2.2 Rendements de la terre et progrès technique : La critique de la loi des rendements décroissants

Les économistes classiques énoncent la loi des rendements décroissants. Celle-ci énonce que le recours à des sols moins fertiles a une influence sur la productivité. Des sols de qualité médiocre ont une productivité moindre et les rendements baissent en conséquence. Malthus y voit une limite à la croissance démographique. Cette loi a fait l'objet de deux critiques majeures.

La première est celle d'Esther Boserup⁴⁵ qui repose sur la contestation du concept de superficie cultivée. Selon la loi des rendements décroissants, une croissance de la population entraîne la mise en culture de terres moins fertiles, source d'une productivité moindre des rendements. Il y aurait donc une liaison négative entre la productivité des terres et l'efficacité des terres. Boserup remet en question cette rationalité supposée des producteurs. Elle identifie cinq modes d'intensification et toute croissance de la population induit pour elle une intensification dans l'usage des terres (type croissant dans l'intensité d'usage des terres). Meilleure utilisation des terres, investissements dans les outils de travail et amélioration des rendements seraient 3 phénomènes liés à la croissance de la population, de sorte que l'accroissement de la superficie cultivée engendrerait de façon endogène le progrès technique. L'erreur des économistes est d'avoir fait une distinction entre les deux voies d'augmentation de l'output agricole : l'expansion de la production « à la marge extensive » par la création de nouveaux champs et l'expansion de la production par la culture plus intensive des champs existants. L'analyse de Boserup débouche à l'évidence sur la nécessité de rendre plus fluide la répartition des terres dans les sociétés où l'accroissement de la population rurale est plus rapide de sorte que puisse s'intensifier l'usage de la terre ».

La critique la plus courante à la loi des rendements décroissants est l'existence d'un flux d'innovations qui améliore la fertilité de la terre et l'efficacité avec laquelle elle est cultivée.

2.3 Le « sol fertile » n'est pas seulement une donnée naturelle.

Dans les sociétés rurales, la terre constitue le pivot sur lequel se déroule l'activité agricole et s'organisent les relations sociales. *Elle est aussi un produit social.* Objet de l'activité agricole, le sol cultivé est en même temps le produit. « *De progrès en progrès, on arrive à construire la terre arable absolument comme on construit un fourneau* » affirme Claude Reboul pour illustrer cette idée. Un sol peut être détruit comme un haut fourneau comme en témoigne la pratique désastreuse de l'agriculture minière sur de vastes régions du globe ou peut, comme lui devenir obsolète, comme le montre

⁴⁴ Ricardo, D « Principes de l'économie politique et de l'impôt ». Marx, K voir le livre 3 du Capital (T3) et le livre 4 (T2)

⁴⁵ Boserup E., The conditions of agricultural growth, 1965

l'extension des friches en France » 46. Son sort dépend de l'usage social qui en fait. « Le système de culture et d'élevage de l'exploitant s'inscrit dans un système agraire dont la fonction agronomique est le maintien d'un équilibre durable entre une société et la fertilité des sols dont elle vit » (Reboul). La fertilité agronomique d'un sol exprime ainsi sa capacité de réponse productive aux interventions culturales dans un milieu agronomique donné. Elle apparaît comme la résultante d'une fertilité naturelle et d'une fertilité acquise qui sont indissolublement liées dans les manifestations productives du sol. La fertilité naturelle d'un sol « n'est en effet pas mesurable indépendamment des façons culturales qui la modifie inévitablement » (cf. les sols oasiens et les jousours du Maghreb).

2.4 Les ruptures modernes et la « redistribution » des zones difficiles

La modernisation des agricultures après la seconde guerre mondiale, telle que celle réalisée en France à partir de la Loi d'orientation agricole de 1960/62, s'appuyait sur la mise en place de structures familiales de production et donc sur une restructuration foncière, avec spécialisation des productions, mécanisation et ouverture sur les marchés pour les intrants et les produits et mise en œuvre de politiques publiques d'accompagnement (PAC, soutien des prix). Ce modèle de développement s'accordait mal à certaines zones rurales, notamment les zones de montagne (30% du territoire): les territoires qui n'ont pas su ou pu anticiper ces évolutions se sont retrouvés en retard de développement, suscitant de nombreux travaux d'analyse et de nombreuses expériences de développement originales. Mais cette évolution s'accordait bien à cette époque avec un exode rural absorbé par la demande en main d'œuvre des autres secteurs.

La deuxième rupture s'est manifestée avec la prise en compte des limites « naturelles » de la croissance (MIT, 1970), retrouvant en cela les thèses de Malthus du moins dans une première phase. La notion de durabilité des systèmes productifs et en particulier de l'utilisation des ressources naturelles conduit alors à rechercher des modes de productions différents plus écologiques mais non déconnectés des processus de mondialisation en cours et des impératifs du commerce mondial. Ce faisant apparaissent dans les productions des services immatériels auxquels les agriculteurs du monde entier sont peu habitués même s'ils ont l'impression de les avoir fournis sans contre partie monétaire. La durabilité et l'agri environnement apparaissent ainsi comme un nouveau paradigme de la croissance agricole. Comment se positionneront les territoires et les acteurs locaux face à ces évolutions exogènes, c'est toute la question ?

2.5 Les nouveaux développements de la théorie de la rente : qualité et territorialisation

Une politique de promotion de la qualité (segmentation, politiques de développement de filières locales originales) et une diversification des activités dans une dynamique de développement local ont permis à de nombreuses régions rurales en difficulté de la rive nord de la Méditerranée, de créer les conditions d'accumulation d'une rente de qualité territoriale assurant une valorisation de l'ensemble de leurs ressources⁴⁷. *Le territoire, lieu privilégié de structuration de l'action collective, espace d'expression des stratégies d'acteurs, centre d'activités et d'échanges économiques capte des externalités et autorise ainsi une libération de nouvelles forces productives*. On rejoindrait ainsi les thèses de Boserup en insistant aussi sur les innovations organisationnelles et institutionnelles allant nécessairement de pair avec les technologies mobilisées.

De nombreuses disciplines relevant des sciences sociales (économie, sociologie, géographie...) prendront dorénavant en compte les spécificités locales et s'interrogeront sur la possibilité d'enclencher un processus de développement adossé à un territoire.

Les théories développées mettent l'accent sur les questions liées aux défaillances du marché, sur l'asymétrie de l'information ainsi que sur les inégalités inter et intra régionales dans l'allocation des

⁴⁶ Reboul, C (1989)- *Monsieur le capital et Madame la terre*. -Ed. EDI-INRA. 249 p Les friches sont une forme d'expression de la marginalisation des zones rurales ; tout se passe comme si dès lors que le secteur n'est plus utile au développement des villes, les infrastructures sont abandonnées (poste, chemins de fer, écoles, centres de santé...) et le tissu socio-économique se délite.

⁴⁷ La politique de qualité permet à des exploitations agricoles mal dotées en facteurs de production (petites exploitations, zones difficiles) de se maintenir. En France, les zones fromagères AOC sont souvent des zones de montagne où les coûts de production sont élevés. De même, les exploitations fruitières ou viticoles sous signes officiels de qualité (AOC, IGP, Label Rouge, Agriculture Biologique) sont généralement des petites structures.

ressources engendrées par le fordisme. Si dans l'économie classique et néo-classique l'espace fut considéré comme une matrice neutre générant de simples coûts de transport, l'économie spatiale, intègre le territoire comme lieu de construction de ressources par les acteurs locaux et de mobilisation d'actifs économiques. La théorie des districts marshalliens et l'expérience de la troisième Italie (intérêt pour le développement territorial en grappes et à l'organisation de clusters) serviront de références communes.

L'influence de l'espace fut mise en évidence aussi bien dans les règles du jeu via l'intégration de la valeur sociale, de la morale et de l'éthique chez les économistes (Hirschman, 1984 et Sen, 2003), que par la culture et le système de croyances dont le rôle sur les changements économiques est souligné par le courant néo-institutionnel (North, 1990). La concentration de compétences et de savoirs spécialisés dans le tissu local sera identifiée comme un facteur économique de compétitivité (Porter, 1993). L'on soutient que les interactions entre les acteurs d'un même territoire, qui contribuent à la réduction des coûts de transaction, exercent une influence décisive sur l'innovation (Aydalot, 1974). L'on établit, *last but not least*, une relation positive sur les échanges découlant des effets de proximité géographique des acteurs (Krugman, 1995).

Les politiques de développement rural définissent alors le territoire, d'une part, comme moyen de recomposition de la relation ville/campagne, et, d'autre part, comme lieu d'appropriation et de valorisation des ressources par un certain nombre d'acteurs travaillant ensemble pour résoudre des problèmes communs (Gumuchian et Pecqueur, 2007).

Les approches en termes de développement local et territorial *constituent un des leviers de développement ou un moyen de résistance au déclin économique de nombreuses zones rurales méditerranéennes*. En effet, il a offert, dans le cadre de la politique agricole commune, des programmes qui ont profité aux zones de montagne et défavorisées présentant de nombreux handicaps et qui risquaient d'être abandonnées faute d'une production agricole compétitive. Des soutiens spécifiques (Indemnité Spécifique de Montagne et Indemnité Compensatoire pour le Handicap Naturel, prime à la vache allaitante, prime ovine, mesures agri-environnementale, équipements), une politique de promotion de la qualité (segmentation, politiques de développement de filières locales originales) et une diversification des activités dans une dynamique de développement local ont permis à de nombreuses régions rurales en difficulté de la rive nord de la Méditerranée, de créer les conditions d'accumulation d'une rente de qualité territoriale assurant une valorisation de l'ensemble de leurs ressources⁴⁸.

Associer la qualité des produits spécifiques de terroir à la qualité environnementale, paysagère et culturelle, vendre les services d'un territoire à travers les produits spécifiques qui en sont issus, sont devenus des objectifs intéressants voire essentielles pour ces zones. Ces territoires ruraux ont progressivement découvert l'intérêt des synergies entre les produits et les services répondant aux attentes de la société⁴⁹.

3. Politiques et intervention au profit des zones défavorisées

Les retards d'une région rurale ne pouvant être imputés seulement aux conditions naturelles défavorables, il convient également d'analyser les conditions d'organisation de l'activité agricole (encadrement technique, organisations de producteurs...). Le principal obstacle à un ajustement à long terme se situe dans le retard général de l'économie d'une région assimilable assez souvent à une forme de désinvestissement passif et lent et qui ne répond pas aux marchés et présente des possibilités d'emploi insuffisantes. Les avancées de la technologie et de la science apparaissent clairement comme une condition nécessaire pour desserrer les contraintes qui pèsent sur la production agricole. Néanmoins l'observation des tentatives réussies de retour dans la compétition des territoires montrent la nécessité de passer au préalable par une phase de réinvestissement intellectuel sur les problèmes

⁴⁸ La politique de qualité permet à des exploitations agricoles mal dotées en facteurs de production (petites exploitations, zones difficiles) de se maintenir. En France, les zones fromagères AOC sont souvent des zones de montagne où les coûts de production sont élevés. De même, les exploitations fruitières ou viticoles sous signes officiels de qualité (AOC, IGP, Label Rouge, Agriculture Biologique) sont généralement des petites structures.

⁴⁹ Béranger, C (1999) ; «*Les productions alternatives et de qualité dans les zones de montagne défavorisées* ».

locaux et régionaux et sur la mobilisation des acteurs autour d'un projet de territoire (cf. les expériences Leader).

3.1 Le contexte des années 1960

Dans les années 1960, la Bretagne en France, le Nord du Portugal, certaines régions rurales d'Espagne, le centre et le sud de l'Italie étaient caractérisés par une forte densité de population agricole par rapport aux ressources disponibles (1994) : dans ces régions on subissait un pourcentage élevé de petites exploitations, qui, la plupart du temps, ne pouvaient assurer un niveau de vie satisfaisant à la famille de l'exploitant. La densité de la population agricole s'expliquait par l'éloignement des principaux pôles de développement économique ce qui freinait le transfert de la main d'œuvre agricole excédentaire » (OCDE-1964, Les faibles revenus dans l'agriculture). Elle pouvait résulter de liens ethniques permettant de maintenir plus longtemps ces excédents de population par rapport au reste du pays.

D'autres régions se caractérisent principalement par des conditions naturelles défavorables : zones de montagne (Pyrénées, Massif central, Alpes italiennes, françaises, suisses ou autrichiennes). Toutes les hautes terres ne sont pas nécessairement en retard : la présence de pâturages pour les élevages bovins ou ovins extensifs est un facteur favorable.

Depuis la révolution industrielle l'industrie et la population avaient tendance à se localiser dans des régions qui se trouvaient favorisées par un accès facile aux sources de matières premières et d'énergie. Nombre d'Etats ont amorcé à la fin des années 1960 un mouvement de décentralisation en même temps qu'ils ont lancé des programmes de développement des régions qui ont modifié les dynamiques. De nouvelles opportunités de développement ont favorisé le développement de régions classées difficiles, sur la base de nouvelles logiques territoriales qui ont contribué au renversement des tendances pour les zones déprimées : le tourisme de montagne ou les productions de qualité reconnue (labels, AOC...) par exemple.

3.2 Les politiques visant les zones fragiles dans le Nord

On constate une répartition inégale des forces productives sur le territoire. La difficulté reste liée au degré d'intégration des espaces locaux à l'économie régionale et nationale. L'Etat joue un rôle capital dans le développement de ces forces, dans l'allocation de nouvelles ressources afin de favoriser le retour à des équilibres. Les politiques publiques d'aménagement visent précisément l'objectif de redistribuer les forces vives et les ressources pour assurer le développement. Si c'est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante pour amorcer des processus vertueux de croissance et de développement. La robustesse des institutions et des organisations agricoles et rurales et le rôle d'acteurs locaux motivés pour saisir et transformer les opportunités offertes par ces interventions publiques et privées est essentiel. Enfin améliorer l'efficacité de l'agriculture suppose aussi que la population bénéficie de conditions de vie améliorées. Si l'intervention des Etats est essentielle pour compenser le résultat d'une longue période de désinvestissement par une remise à niveau des infrastructures, la remobilisation des acteurs locaux est primordiale : c'est la leçon des 'success stories' locales.

- *En France* l'article 20 de la loi d'orientation agricole française de 1960 prévoit la création de « zones spéciales d'action rurale » dans les régions rurales ne bénéficiant pas d'un développement économique suffisant et caractérisées par un sous aménagement, un sur peuplement ou un sous peuplement ainsi que par l'exode des populations- se traduisant par la mise en œuvre d'améliorations du cadre de vie, de services et d'équipement industriel,) et des mesures budgétaires (subventions), des réformes de structures, des interventions en termes d'encadrement par les prix, le crédit ou la formation. Très souvent les problèmes sont imputables en grande partie au retard économique de la région, retard qui fait obstacle à une adaptation progressive suffisante des structures et des méthodes agricoles. On peut alors combattre les conditions naturelles défavorables par l'irrigation, le drainage, la lutte contre la désertification ou la pollution des eaux, le reboisement, les travaux de CES, mais pour un meilleur rendement de l'agriculture, il convient d'améliorer les infrastructures économiques (installations d'industries et de services) et sociales. Cela fait à cette époque l'objet de plans de développement économique : des programmes régionaux ont été promus. Programmes d'intensification agricole et de mise en valeur qui ont été réalisés par des Sociétés d'économie mixte. La Bretagne (zone spéciale

d'action rurale dans le département du Morbihan), les travaux d'aménagement des Landes et des coteaux de Gascogne, les travaux d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc, en Corse (SOMICAL)... sont représentatifs de ces programmes spéciaux des années 1950/1960 (plans de développement quadriennal 1958-61 et 4^{ème} plan 1962-65 qui intensifient les actions en matière de développement régional). Ils concernent l'agriculture mais aussi les autres secteurs de l'économie locale.

- *En Italie*, le programme de développement du Mezzogiorno, (cf. la «cassa per el Mezzogiorno») a permis la réalisation de travaux d'irrigation et de bonification des sols mais aussi d'améliorer les infrastructures de la région. On peut mentionner également les actions menées en Sardaigne
- *En Espagne* pour les régions du Sud-est et nord ouest du pays (où la pression démographique est forte).
- *En Turquie* pour la région d'Antalaya et d'Adana (conditions particulièrement difficiles sur le plateau central, au climat semi-aride, sur la côte de la mer noire, dans les régions de l'est et du sud-est)
- *En Grèce* qui a adopté des mesures sociales pour maintenir des populations dans les régions difficiles (les îles par exemple) en soutenant des activités autres qu'agricoles (tourisme).

Cette première phase n'est pas suffisante : souvent elle a été marquée par une relative inefficacité. La nécessité de reconstituer le capital humain et social local a conduit à la mise en place de politiques d'appui aux initiatives locales : les programmes Leader lancés au niveau européen sur la base des expériences réussies (politiques des pays en France, politiques des Communita montane en Italie...) ont conduit à l'engagement d'actions plus décentralisées et plus territorialisées dès les années 1985. Ils ont permis aux acteurs locaux de révéler ou de construire de nouvelles ressources territoriales (une rente territoriale) et de remettre leurs territoires dans une compétition internationale liée à l'inéluctable globalisation mais basée sur l'élaboration d'avantages différenciatifs plutôt que d'avantages comparatifs.

3.3 Les politiques au Maghreb : des approches du paysannat aux stratégies de développement rural

3.3.1 Les politiques du paysannat (période coloniale)

Les objectifs définis au cours de la période coloniale sont ceux qui furent qualifiés de *politiques du paysannat*. Ces politiques visaient à faire accéder cette agriculture des régions difficiles à des circuits marchands. L'on évoquait à cette époque le nécessaire passage des zones dominées par l'agriculture traditionnelle d'une économie fermée à une économie ouverte, la nécessaire modernisation du paysannat à réaliser. Outre des mesures à caractère social (amélioration des conditions de vie, amélioration de l'habitat, eau potable, électrification, accès routier aux douars), ou des mesures de protection des eaux et des sols (travaux d'aménagements fonciers, de reboisement, de drainage, de plantations et de DRS pour lutter contre l'érosion), les politiques du paysannat mises en œuvre au cours de la période coloniale préconisent dans les trois pays, 3 solutions et ou interventions au profit des zones défavorisées : i) améliorer les méthodes de culture et partant le rendement des cultures des petits fellahs, ii) intensifier et conquérir de nouvelles terres par l'irrigation, et iii) récupérer par différents moyens et distribuer des terres aux paysans qui ne possèdent rien. Deux méthodes d'accompagnement furent utilisées au Maghreb :

a) une méthode dite « d'éducation rurale » par les sociétés indigènes de prévoyance (re baptisées «sociétés agricoles de prévoyance » au lendemain de la seconde guerre mondiale) : les SIP devaient « suivre le fellah dans toutes les phases de sa vie agricole, l'épauler économiquement, lui éviter les aléas d'une technique primitive, le défendre contre l'usure et la spéculation⁵⁰.

b) une méthode d'organisation rurale : les SAR et SMP, secteurs d'amélioration rurale (Algérie), et secteurs de modernisation du paysannat, créés (au Maroc) au lendemain de la seconde guerre mondiale (1945) « C'est une organisation rurale qui complète l'action des SIP en rationalisant les méthodes de

50 Pasquier « L'algérien est-il un paysan de vocation » Études Sociales Nord-Africaine, p27

production » (Berque, Couleau ; 1945)⁵¹. On sait le peu de succès de toutes les réformes et /ou interventions publiques qui auront été tentées pour résorber les écarts entre les deux formes d'agriculture à la veille des indépendances.

Après les indépendances les interventions ont été multiples : reprise des orientations des années coloniales (modernisation et interventions à caractère social), mais il a fallu attendre la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel et leurs effets socio-économiques pour voir émerger des stratégies de développement rural visant à assurer un développement plus équilibré des territoires et plus endogène. Les objectifs visés se ramènent succinctement à 4 axes majeurs : i)- amélioration des conditions de vie par le développement des infrastructures de base, ii)- articulation des activités agricoles et non agricoles, la diversification des activités pour développer l'emploi rural, iii)- protection des ressources naturelles gravement menacées, vi)- renforcement du rôle des organisations rurales dans la définition et l'exécution des projets de développement.

Les stratégies de développement rural tentent aujourd'hui de résoudre les grands défis que sont la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi, les inégalités sociales et territoriales et la dégradation des ressources rares fragilisées par la pression démographique et des systèmes de production inadaptés. Les démarches globales –initiées dans le cadre de schémas régionaux d'aménagement- visent en premier lieu la construction de « territoires politico-administratifs » dans les régions les plus pauvres. Le rôle majeur exercé par l'activité agricole ainsi que le poids des ménages agricoles⁵² laissent émerger des *modèles agro-territoriaux* (« territoires de l'eau » dans les périmètres irrigués, « territoires pastoraux » et « territoires de montagne », « territoires oasiens »).

- Après une période de tâtonnements, *la Tunisie* a opté, au cours de la décennie 90 pour un programme de développement rural intégré (PDRI). Le programme de développement rural intégré est assis essentiellement sur l'exécution de projets à composante sociale (amélioration des conditions de vie) et agricole, le plus souvent conçus pour promouvoir l'agriculture, conserver les ressources naturelles et créer des emplois en milieu rural. Deux générations de PDRI se sont succédées en Tunisie depuis le lancement des premiers programmes.

- *En Algérie*, l'élaboration de la stratégie a été progressive et le développement rural a d'abord été conçu comme un élargissement du programme de développement national agricole (PNDA). La Politique de Renouveau Rural (PRR) adoptée en juillet 2006 s'est définie clairement comme une politique territoriale. Elle cible les ménages ruraux avec une attention particulière pour les habitants des zones enclavées ou isolées. Elle se structure autour de grands programmes (l'amélioration des conditions de vie des ruraux, la diversification des activités économiques, la protection et la valorisation des ressources naturelles et des patrimoines ruraux, matériels et immatériels).

- *Au Maroc*, de nombreux programmes visent prioritairement, au niveau national, à accroître le revenu des agricultures, à préserver et valoriser les ressources naturelles des régions rurales, à améliorer les conditions de vie des ruraux et à réduire les disparités régionales. La stratégie de développement rural adopte des approches intégrées et territorialisées et encourage le développement du partenariat public-privé. L'accent est mis sur la pluralité des acteurs et sur les rôles nouveaux qu'ils auront à jouer dans le développement rural. Outre des projets de dimension nationale (initiés notamment dans le cadre de la récente Initiative nationale du développement humain), de nombreux projets régionaux sont mis en œuvre (mise en valeur des zones *bour*, aménagements agro-pastoral, sylvo-pastoral, hydro-agricole et projets de développement rural dans les zones de montagnes...).

En guise de conclusion

La période moderne introduit de nouvelles attentes de nos sociétés et de nouvelles approches du développement. Les zones difficiles d'hier peuvent transformer ce qui constituait des contraintes fortes en atouts. Une volonté endogène renouvelée adossée à un appui des pouvoirs publics peut les aider à revenir dans le concert des territoires. Il n'empêche que l'expérience montre que, tôt ou tard, les dynamiques induites devront anticiper de nouvelles contraintes extérieures en évitant les habituels processus de désinvestissement susceptibles de se manifester si les acteurs n'y prennent pas garde.

⁵¹ Berque, J. Couleau, J (1945). *Vers la modernisation du fellah marocain*. Bulletin économique et social du maroc. Volume VII, n° 26, juillet 1945

⁵² Les ménages agricoles représentent les 2/3 de la population rurale et l'agriculture reste la principale source d'emploi